



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03.58.43.00.60 e-mail : [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr)

## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV 62 CDA 4

### REUNION DE RECYCLAGE DES ARBITRES AUXILIAIRES

AUXERRE le lundi 25 Septembre 2020

**Membres présents de la CDA : MM Philippe CHANUDET et Quentin Guidou**

Début de la réunion à 19 h 15.

La Commission Départementale d'Arbitrage a, comme chaque début de saison, effectué sa réunion de recyclage des arbitres auxiliaires, le lundi 25 Septembre au siège du District de l'Yonne de Football.

Cette réunion s'est tenue sous l'égide de Philippe CHANUDET, Président, de Quentin Guidou, Responsable de la Formation, entourés de 9 arbitres auxiliaires. Elle s'est déroulée en différentes parties : l'accueil, la présentation et les explications des modifications des lois du jeu, avec un échange avec les arbitres auxiliaires présents. Un test théorique a clôturé les débats et s'est suivi d'un temps d'échange entre Philippe et les arbitres.

**Dix arbitres auxiliaires ont donc validé leur recyclage :**

#### Arbitres auxiliaires recyclés :

- **SAINT SEROTIN** : Eric ARRIETA
- **STADE AUXERRE** – Philippe CHATON
- **GATINAIS FC** – Michel CLET
- **JOIGNY US** – Jean-Pascal CLUZAUD
- **JOIGNY US** – Franck FOSSET
- **SAINT SEROTIN** – Sylvain GOMES
- **SAINT JULIEN DU SAULT** – Sylvain JUILLIEN
- **SAINT SEROTIN** – Jacques LE GAC
- **CHENY** – Romain PAYSANT

#### Excusé, ayant donc leur droit pour la saison 2020-2021 :

- **JOIGNY US** – Jordan MENEZ

**Non excusé, ayant donc perdu leur droit pour la saison 2019-2020 :**

- **PONT SUR YONNE – Patrick COCHET**

Fin de la réunion à 22 h 00.

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage.*

Le Président de la CDA  
Philippe Chanudet